

CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

HUITIÈME RÉUNION ANNUELLE
DE LA CONFÉRENCE PARLEMENTAIRE DE L'ASSOCIATION

RESUME SUCCINCT DES DEBATS

Jeudi 13 janvier 1972

Deuxième partie

LA HAYE

PRESIDENCE DE M. Jan BAAS

Vice-président

La séance est reprise à 16 h 10.

Septième rapport annuel d'activité du Conseil d'association à la Conférence parlementaire de l'association (suite):

M. DEWULF rend un vibrant hommage à M. Armengaud, pour le courage, l'obstination et le dévouement à la cause de l'association dont il a fait preuve dans son rapport et qui trouvent leur couronnement dans la résolution adoptée à l'unanimité par la Commission paritaire. M. Dewulf se gardera bien de formuler des critiques sur certains points de détail de ce rapport, qui par ailleurs est un ~~reflet~~ fidèle du style et de la personnalité de son auteur.

Le rapport, très documenté, constitue une base excellente pour le débat.

S'adressant au Conseil et à la Commission, l'orateur regrette l'absence de renseignements sur le degré de développement atteint ou à atteindre dans chacun des pays associés et sur les progrès réalisés dans les relations des Etats africains entre eux.

Dans un prochain rapport il conviendra de se pencher attentivement sur cette question et de déterminer où en sont exactement les rapports commerciaux entre les EAMA et les entraves auxquels ils se heurtent.

De même on peut regretter l'insuffisance de données statistiques concernant la gestion du Fonds européen de développement.

L'orateur se demande si les projets mis en route par le Fonds sont toujours vraiment adaptés à la réalité africaine, et si parfois nous n'avons pas trop tendance à les examiner dans une optique purement européenne. Cette préoccupation est partagée par les contrôleurs

délégués, auxquels il faudra peut-être envisager de donner de plus larges compétences.

L'orateur est reconnaissant à M. Armengaud d'avoir traité avec pertinence les problèmes liés à l'industrialisation.

M. Dewulf se demande si le FED n'est pas un fonds trop opérationnel et parfois insuffisamment programmé, à l'encontre du programme des Nations Unies pour le développement qui, lui, marque une prépondérance de la programmation sur le caractère opérationnel. Il serait sans doute bon de chercher une synthèse entre les deux. L'orateur exprime l'espoir que la Conférence marque son accord pour ouvrir le débat sur le memorandum de la Commission, en y associant ainsi les membres africains.

Il semble qu'un nouveau point d'équilibre dans la coopération euro-africaine soit maintenant atteint. Les associés africains, au cours des années écoulées, ont eu de nombreuses préoccupations, liées notamment aux négociations pour le renouvellement de la Convention, aux préférences généralisées, à l'élargissement de la Communauté, à la nouvelle orientation du FED.

Le mérite du rapporteur est surtout de n'avoir pas perdu de vue la préoccupation fondamentale, à savoir que les E.A.M.A. doivent vivre de la production et de la vente de leurs produits. Le rétablissement de l'équilibre ne manquera pas de redonner courage aux Africains.

Le vrai problème est un problème de structures : structure de la production, de la commercialisation, des marchés locaux et des courants commerciaux internationaux. Seule l'Association englobe tous ces problèmes dans une doctrine d'ensemble qui a valeur de modèle.

(Applaudissements)

M. ANDRIANATORO salue dans l'association C.E.E.-E.A.M.A. une entreprise qui, si elle n'est pas parfaite, se porte néanmoins bien grâce au bon fonctionnement de ses institutions et de ses structures. L'orateur se félicite en particulier de ce que, en peu de temps, la Commission des Communautés européennes ait réussi à débloquent, au profit des Etats associés, un volume très important de crédits d'engagements représentant approximativement le quart du troisième F.E.D.

Certains problèmes se posent cependant qui revêtent une importance particulière pour les pays africains et, singulièrement, pour Madagascar. Il s'agit surtout de produits de base. A ce sujet, la production alimentaire mérite de retenir davantage l'attention. A Madagascar, la consommation de riz ne cesse de croître. Au cours des dix dernières années, Madagascar est parvenu à doubler la production de riz et arrive encore à équilibrer la production et la consommation. L'avenir est cependant très préoccupant. Le déficit prévisible de la production vivrière incite à la réflexion. Une action efficace est indispensable.

L'orateur met ensuite l'accent sur la nocivité du libéralisme économique, du laissez-faire et du laissez-passer, qui, à son avis, sont sources de misère. Les produits africains sont achetés à vil prix. Les producteurs parviennent à peine à survivre, tandis que des intermédiaires abusifs dans les pays développés s'enrichissent.

D'autre part, M. Andrianatoro évoque la dégradation des termes de l'échange. Le plus alarmant est la réduction du pouvoir d'achat en biens industriels et notamment en biens d'équipement. Après avoir énuméré les diverses solutions qui pourraient être apportées aux problèmes, l'orateur dénonce le manque de volonté d'aborder de front la question.

Un autre produit, dont le sort préoccupe les autorités malgaches est la vanille. L'orateur s'oppose énergiquement à la tendance à assimiler la vanilline naturelle à la vanilline artificielle. Il fait allusion, à ce sujet, à la proposition de directive

de la Commission des Communautés européennes sur l'utilisation des arômes et essences dans l'industrie des glaces alimentaires. La vanille étant l'un des produits dont dépend l'économie malgache, il importe que des mesures adéquates soient prises par la Communauté pour la protéger.

Un troisième produit dont le marché intéresse au plus haut point Madagascar est le sucre. Le sucre malgache ne bénéficie en ce moment d'aucun régime particulier. Madagascar souhaite vivement que l'on puisse tenir compte de sa situation particulière. Un tonnage d'exportation devrait être calculé en fonction d'un objectif de production et de consommation intérieure. D'autre part, après l'élargissement, les E.A.M.A., producteurs et exportateurs de sucre, devraient bénéficier du même traitement que les pays intéressés du Commonwealth.

Pour ce qui est en particulier de l'élargissement, l'orateur se félicite des assurances données par la Communauté en ce qui concerne le maintien de la structure de l'association, la sauvegarde de l'acquis communautaire et le maintien des relations actuelles. Le caractère global et dynamique de la coopération doit être conservé. Les E.A.M.A. espèrent que leurs relations privilégiées avec la C.E.E. ne se limiteront pas aux avantages du système actuel mais qu'elles seront complétées par des mesures assurant aux produits de base des débouchés stables à des prix rémunérateurs.

(applaudissements)

Après avoir dit combien la délégation du Burundi est heureuse de se trouver à La Haye et reconnaissante de l'accueil chaleureux qu'elle y reçoit, M. NZEYIMANA dit son estime pour le travail de M. Armengaud, qui témoigne de son profond attachement à l'association et de sa foi en l'avenir de la véritable coopération euro-africaine.

M. Nzeyimana ne veut voir dans ce rapport que l'affirmation courageuse des principes humanistes qui devraient dorénavant régir les rapports entre les pays industrialisés et les pays en voie de développement. Tout devrait être mis en oeuvre pour que ces relations ne soient plus guidées par des intérêts immédiats et mercantiles. Semblable attitude ne ressortirait pas seulement à la générosité, mais à la justice, puisque les pays pauvres subissent depuis toujours la loi d'airain de mécanismes qu'ils ne contrôlent pas.

L'année prochaine, l'association, qui aura alors dix ans, connaîtra, certes, une période de maturité, mais elle se trouvera aussi à la croisée des chemins : elle devra faire face aux problèmes de son élargissement éventuel et tenir compte des conclusions de la troisième conférence de la C.N.U.C.E.D. Certes, l'on est trop avancé pour reculer, et les résultats enregistrés ne permettent pas un scepticisme exagéré.

Passant à son tour en revue les domaines qui inspirent une légitime satisfaction, l'orateur rend hommage aux services de M. Deniau.

Mais l'association va se heurter à des difficultés de trois ordres.

1. Les résultats de la politique commerciale des E.A.M.A. ne sont guère satisfaisants. A cet égard, il y a lieu de réformer mentalité et structures dans les rapports commerciaux entre riches et pauvres. Dépassant le stade de la coopération financière et technique et de la protection tarifaire, il faudra parvenir à la création d'une véritable communauté d'intérêts.

L'orateur souligne la nécessité cruciale pour les pays africains de coopérer en vue de créer les entités économiques viables nécessaires. Un pays a toujours quelque chose à offrir, surtout à ses voisins. Mais il est temps de passer des déclarations d'intention aux faits. Rentrés chez eux, les délégués africains doivent se faire les apôtres d'une coopération régionale africaine.

2. En ce qui concerne les préférences généralisées, il semble qu'il y ait, entre la Communauté et les E.A.M.A., un dialogue de sourds. En fait, les préférences généralisées profiteront surtout aux pays les plus avancés du tiers monde.

L'orateur invite la C.E.E. à prêter une attention compréhensive, particulièrement lors de la session que la CNUCED tiendra prochainement à Santiago du Chili, aux préoccupations des Etats africains à cet égard.

3. En ce qui concerne les perspectives d'élargissement de l'association, l'orateur, après avoir salué fraternellement la présence de représentants de l'île Maurice, de la Tanzanie, de l'Ouganda et du Kenya, met l'Assemblée en garde contre les sérieux problèmes que ne manquera pas de poser l'entrée dans l'Association d'un grand nombre de pays anglophones, d'un poids économique et démographique généralement supérieur à celui des Etats associés actuels.

Mais la manière dont ont été surmontées les épreuves antérieures permet d'espérer le maintien et même le renforcement de la coopération au sein d'une Association élargie.

(Applaudissements)

M. BERMANI rappelle qu'il est devenu membre de la Conférence à une époque récente, et que, de ce fait, il préfère plutôt écouter que parler. Toutefois, il désire poser une question qui affecte directement le contenu politique de l'association. Il entend réclamer de plusieurs côtés la défense des productions des pays en voie de développement, qu'il s'agisse du sucre dans le cadre des négociations pour l'élargissement de la Communauté ou de l'ensemble d'autres produits agricoles.

L'orateur voudrait à ce sujet obtenir des renseignements précis sur le résultat final de ces productions, que les statistiques imputent aux pays en voie de développement. Il s'agit de savoir exactement qui produit quoi dans ces pays, qui est finalement le destinataire de l'argent gagné avec la vente de ces produits. M. Bermani ~~croit~~ en effet que certaines de ces productions ne soient encore l'affaire de groupes internationaux, qui n'ont très souvent qu'une simple étiquette locale, mais dont les intérêts ne semblent pas toujours coïncider avec les intérêts réels des populations locales et surtout avec ceux des travailleurs de ces pays. De la réponse à cette question dépend la légitimation démocratique et sociale des mesures qui sont prises dans le cadre de l'association, de l'élargissement, ou bien dans le cadre de l'O.N.U. elle-même.

L'orateur estime que cet effort de clarification doit permettre de démasquer certaines entreprises néo-colonialistes, dont l'objectif reste la défense de privilèges anciens et néfastes.

M. Bermani souhaite que quelqu'un prenne l'initiative de demander à la Commission une étude faisant ressortir clairement, par produits et par pays, la répartition et la détention des moyens de production. Il voudrait connaître qui sont ceux qui en fin de compte touchent l'argent venant des ventes de bananes, de sucre ou d'arachides. Il voudrait également connaître les vrais propriétaires des plantations ou des mines d'où viennent ces fameux produits de base dont il s'agit de stabiliser les cours. L'orateur serait par ailleurs reconnaissant à tous ceux qui pourraient dès maintenant lui indiquer la source d'un document de ce genre, si par aventure il devait s'avérer qu'il existe déjà.

(Applaudissements)

M. OELE a le sentiment que le debat actuel est dominé davantage par les incertitudes quant a l'avenir que par l'état actuel de l'association. Nous allons devoir contracter de nouveaux engagements réciproques pour maintenir la vitalité de l'association après l'adhésion de nouveaux candidats.

A ce sujet, M. Armengaud a présenté des suggestions intéressantes, portant notamment sur l'amélioration et la stabilisation des termes de l'échange pour les produits exportés par les E.A.M.A. Ces mesures devront être recherchées dans le cadre plus large de la CNUCED et des accords mondiaux. Parmi d'autres suggestions figurent notamment l'amélioration de la commercialisation et l'encouragement à la consommation de produits tropicaux.

L'orateur estime également intéressantes les propositions concernant le renforcement de la coopération technique, qui offre de grandes perspectives sur le plan de la recherche et de l'amélioration de la production agricole.

Le moment paraît venu de développer ces actions en vue d'une amélioration de la recherche agricole et de la mise en valeur des produits agricoles des pays africains. L'orateur envisage une série d'actions allant de la coopération en matière d'écoles d'agriculture à la création d'instituts spécialisés pour certaines productions et pour l'amélioration foncière. Ceci implique une division du travail qui nécessitera l'accord des pays africains.

Ces mesures pourraient être prises dans le cadre de la troisième période de l'association et exigent une préparation approfondie. L'orateur exprime sa satisfaction pour l'allusion du rapporteur à la coopération technique dans le paragraphe 23 de sa résolution. Il conviendrait que nos partenaires africains précisent leur point de vue à ce sujet et que la Commission européenne examine la possibilité de donner un contenu plus concret aux propositions qui pourraient être discutées lors de la prochaine réunion de la conférence.

En conclusion, l'orateur déclare qu'il ne faut pas perdre de vue que l'objectif final est surtout d'aider nos partenaires africains à améliorer leurs conditions de vie, conformément à leurs propres conceptions. Il appartient à la Communauté de contribuer d'une façon croissante à la création des instruments qui permettront à l'Afrique de prendre elle-même en mains son propre développement.

(Applaudissements)

Mme IOTTI souligne qu'elle siège pour la première fois au sein de la Conférence. Elle aussi, aurait préféré écouter et ne pas prendre la parole. Elle sent toutefois le devoir de le faire, car elle est le seul représentant communiste admis à siéger au sein de cette Conférence. Elle est seule malgré la grande force du mouvement communiste dans la Communauté. Cette circonstance est en elle-même une preuve des discriminations existant au sein de l'Europe, discriminations dont les voies, comme celles de la Providence, sont infinies.

L'orateur souligne son désaccord profond avec le rapport écrit et l'exposé oral de M. Armengaud. Par contre, son opposition est moins nette en ce qui concerne les suggestions concrètes contenues dans la proposition de résolution.

Précisant les termes de son désaccord avec le rapport de M. Armengaud, elle cite une phrase contenue à la page 60 de l'édition italienne du rapport. Il s'agit en l'occurrence de la phrase concernant l'Europe occidentale, qui ne serait qu'un petit appendice d'un immense continent euro-asiatique, qui, pour les 4/5, est communiste. Il s'agit là d'une conception géo-politique fort étrange. Personne n'a appris cette notion sur les bancs de l'école. L'orateur estime que le rapporteur a voulu ici forcer le sens de la réalité. Ce raisonnement est d'autant plus inacceptable que jusqu'à l'heure actuelle les vrais dangers pour l'Afrique et pour l'Europe ne sont pas venus du monde communiste. Au contraire, ils sont venus d'ailleurs,

CPA/143/2 /rév.

notamment de la situation de dépendance de l'Europe à l'égard des Etats-Unis d'Amérique. La récente crise monétaire en a fourni la preuve. Les rapports entre l'Europe et les Etats-Unis sont arrivés à un stade où il faut absolument dégager des solutions favorables à l'autonomie et à l'indépendance de la première. A défaut de cet effort, la situation de l'Europe et de ses partenaires deviendra très grave.

Mme Iotti précise la position des communistes italiens à l'égard des trois problèmes fondamentaux qui ressortent du débat actuel : l'élargissement de la Communauté, la crise monétaire, et les préférences généralisées. Les communistes italiens estiment que l'élargissement peut être l'occasion d'un renforcement de la Communauté, et qu'il peut être le premier pas sur la voie d'une véritable autonomie de l'Europe. Toutefois, il ne faut pas se faire d'illusions et nombreuses seront les crises et les difficultés à résoudre sur ce plan.

La création d'une monnaie unique européenne, susceptible de devenir une monnaie de réserve, pourrait se traduire, comme l'avait indiqué le sommet de La Haye, dans une contribution positive à la solution de la crise monétaire internationale. Quant aux préférences généralisées, l'orateur estime que la réalisation de ce système serait un élément positif pour la consolidation de l'autonomie de l'Europe.

Mme Iotti estime toutefois, qu'on ne saurait pas séparer les problèmes qu'elle vient d'évoquer du cadre général de la recherche d'une politique sérieuse de sécurité en Europe. L'Europe et ses partenaires ont besoin de cette politique. Sans cette politique l'Europe ne pourra jamais jouer le rôle qui est le sien. La politique du Chancelier Brandt s'inscrit déjà dans ce cadre plus large de la politique de sécurité collective. Il s'agit maintenant de la continuer et de la prolonger sur le plan des relations économiques et commerciales entre l'Est et l'Ouest. Ce processus pourra également déboucher sur la réduction équilibrée des armements, remédiant ainsi

à la fracture causée dans le continent européen et dans le monde entier par la deuxième guerre mondiale et par la guerre froide. Ce n'est que suivant cette voie que l'Europe pourra se poser en partenaire sûr, efficace, fort et autonome pour l'ensemble de ses alliés. C'est ainsi que les africains ne devraient pas se limiter à regarder uniquement du côté des perspectives qui leur sont offertes par l'association à la Communauté, telle qu'elle se présente aujourd'hui. Il faut regarder plus loin.

L'orateur critique ensuite le passage du rapport de M. Armengaud où il est question des dangers de l'impact de l'idéologie communiste sur l'ensemble de l'Afrique. Elle indique par ailleurs, qu'elle ne connaissait pas le passage de Lénine cité par le rapporteur. Quoi qu'il en soit, les africains sont suffisamment grands pour choisir eux-mêmes les idéologies qu'ils préfèrent suivre. Ni le rapporteur ni personne d'autre, bien entendu y compris l'orateur lui-même, ne devraient se substituer aux africains pour suggérer un choix plutôt qu'un autre. En tout état de cause, il est bien évident que le libéralisme n'est certainement pas une formule adaptée aux nécessités de l'heure et aux exigences des pays d'Afrique. De toute façon, la Communauté économique européenne ne doit pas s'arroger le droit de proposer ou d'interdire telle ou telle idéologie.

Mme Iotti voudrait que les débats de la Conférence soient exempts des nombreux accents de paternalisme qui lui semblent caractériser un certain nombre d'argumentations. Elle a entendu trop de recommandations, trop d'appels chaleureux. L'Afrique exige que sa liberté et son indépendance soient respectées. Ce respect, il ne faut pas l'oublier, est d'autant plus nécessaire que l'Europe a depuis longtemps contracté de graves dettes à l'égard de ces peuples.

(Applaudissements)

M. MARIGOH M'BOUA, parlant au nom de la délégation camerounaise, désire passer des idéologies aux problèmes concrets. Il remercie le gouvernement et le parlement néerlandais de leur hospitalité. Après avoir félicité ceux qui, par leur lucidité, leur compétence et leur dévouement à la cause de l'association, ont contribué à l'élaboration du rapport, l'orateur rappelle que l'heure n'est plus aux brillantes évocations mais aux prises de position qui expliquent et préparent le vote sur le projet de résolution. Cette résolution se caractérise, d'une part, par la franchise, la vigueur et le réalisme des vœux formulés et, d'autre part, par l'unanimité éclairée des positions qui y sont prises ainsi que par l'optimisme qu'elle dégage.

Ayant salué l'adhésion imminente de l'île Maurice à la Convention de Yaoundé, le représentant de la délégation camerounaise se déclare satisfait des solutions envisagées pour les problèmes brûlants de l'heure, à savoir : le rappel de la clause de sauvegarde contre les répercussions de la mise en œuvre du système des préférences généralisées, le maintien du FED à l'abri des fluctuations du système monétaire international et la sauvegarde, malgré l'élargissement de la Communauté, de l'acquis communautaire et des principes de l'association.

Enfin, l'orateur note avec satisfaction que cette année la résolution ne se limite pas au présent et consacre un deuxième volet aux préoccupations de demain. Il souhaite qu'elle soit adoptée à l'unanimité.

(Applaudissements)

M. NOE' (suppléant M. Scardaccione) rappelle qu'il participe pour la première fois aux travaux de la Conférence et il dit alors sa reconnaissance à M. Armengaud pour son rapport clair et complet.

Un passage important de ce rapport est consacré à la possibilité de développer l'industrialisation des E.A.M.A., à condition que s'ouvrent pour ceux-ci de vastes marchés et que des courants d'exportation s'établissent au départ des pays en voie de développement.

Soulignant l'importance de l'approvisionnement énergétique des pays de la Communauté, M. Noè estime que, dans le cadre d'une programmation globale, les états associés, où l'énergie électrique peut être produite à bas prix, pourraient contribuer à la couverture de besoins importants.

Il ne s'agit peut-être pas là d'une solution immédiate, mais le sujet devrait être approfondi rapidement, non sans tenir compte des incidences de l'opération sur d'autres secteurs : que l'on songe au volume des importations actuelles de pétrole !

D'autre part, on prévoit que, dans quelques années, les Etats-Unis ne suffiront plus à satisfaire les demandes en matière d'enrichissement de l'uranium, et déjà les Pays-Bas, l'Allemagne et la Grande-Bretagne effectuent des investissements dans ce domaine. N'y aurait-il pas là aussi une possibilité d'industrialisation des E.A.M.A. ?

Des travaux préparatoires devraient étudier les ressources hydro-électriques de ces pays et le coût du Kwh par rapport à la distance à parcourir.

Cette double forme d'industrialisation pourrait être un des facteurs déterminants du bien-être tant des pays associés que des pays de la Communauté.

(Applaudissements)

Des délibérations de la Conférence, le Cheik SIDYA, président en exercice du Conseil d'association, éprouve un double sentiment : la foi, devant l'unanimité avec laquelle les membres ont exprimé leur confiance dans l'avenir de l'association, l'inquiétude, parce que une zone d'ombre, entourant certains éléments importants, empêche de voir quelle sera son évolution.

Certes, l'orateur est conscient de l'importance qu'il faut attacher à la volonté commune qui s'est exprimée de sauver l'acquis.

L'orateur remercie le rapporteur qui, devant le présent, a eu l'audace de proposer une gamme de solutions pour l'avenir. Celles-ci devraient fournir à tous une abondante matière à réflexion.

Il remercie ensuite M. Deniau, qui a fourni un exposé concret et complet de la situation actuelle. Divers orateurs ont mis l'accent sur les problèmes les plus préoccupants, mais en gardant toujours l'optimisme qui peut, seul permettre de les résoudre. M. N'Diaye a reconnu que l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté constituait une perspective heureuse et pourrait même accroître la cohésion du continent africain.

À M. Berkhouwer, qui a regretté la volonté de puissance manifestée par certains États, l'orateur répond que ces préoccupations sont habituellement absentes de l'association. La Convention de Yaoundé constitue, dans son domaine propre, un exemple de coopération entre pays développés et pays en voie de développement. M. Briot a appuyé les propositions du rapporteur en les complétant par d'intéressantes suggestions concrètes.

Après les poussées de fièvre qui caractérisent actuellement la crise de croissance du monde, les pays pauvres seront à même de contribuer pleinement à l'équilibre, puis au développement économique et social général.

M. Dewulf a relevé certaines lacunes du rapport d'activité. Celles-ci étaient malheureusement inévitables, les données statistiques sur le commerce extérieur des états africains situés en zone de libre échange faisant souvent défaut. Mais, l'an prochain, l'on disposera du recul nécessaire pour faire figurer dans le rapport d'activité des éléments relatifs à l'industrialisation des EAMA, ce qui permettra une intéressante discussion.

M. Sidia remercie les autres orateurs de leur contribution aux débats. Il transmettra leurs réflexions au Conseil.

L'orateur dit combien il a apprécié les efforts déployés par M. Glinne, dans son document de travail sur la coordination de l'action des 24 états, pour entamer l'examen d'un problème aux multiples facettes.

Les EAMA ont intérêt à demander une application aussi large que possible du protocole n° 5, relatif aux consultations. L'orateur exprime l'espoir que la Communauté utilisera de façon plus régulière les moyens que lui offre ce protocole. La coordination n'occupe peut-être pas toujours, dans les préoccupations des responsables de la politique des Communautés, de ses états membres ou des associés, la place qui devrait lui revenir. Une amélioration des procédures peut encore être recherchée, mais elle n'aura des résultats concrets que dans la mesure où, sur le plan de la politique économique, les points de vue pourront être mieux harmonisés.

(Applaudissements)

Après avoir transmis à Sa Majesté la Reine, au gouvernement et au peuple des Pays-Bas le message d'amitié du Président de la République du Zaïre, M. NZONDOMYO déclare que sa délégation a étudié avec beaucoup d'attention le septième rapport du Conseil d'association ainsi que le rapport de M. Armengaud qui constitue un document complet et riche en renseignements.

Il y a deux problèmes dont le délégué du Zaïre tient à entretenir particulièrement la Conférence parlementaire. Il s'agit d'abord de la crise monétaire. L'orateur se déclare heureux des efforts accomplis en vue de son dénouement, mais déplore que les pays en voie de développement aient été tenus à l'écart des assises où ont été prises des décisions engageant l'avenir du monde entier. Il lance un appel aux pays de la Communauté qui font partie du groupe des Dix pour qu'ils fassent part à cet organisme de leur revendication légitime de participer à ses délibérations.

L'orateur souligne, en deuxième lieu, que les EAMA sont sensibilisés par les hésitations dont les pays de la C.E.E. font preuve en ce qui concerne les investissements dans les pays en voie de développement. Il n'est pas convaincu par les arguments avancés pour justifier cette méfiance. Il reconnaît, toutefois, qu'un effort particulier doit être fait pour gagner la confiance des investisseurs. La meilleure solution réside dans l'adoption du système des investissements multinationaux qui, tout en garantissant la sauvegarde de l'indépendance nationale des pays bénéficiaires, est de nature à écarter les appréhensions des investisseurs.

(Applaudissements)

M. Mohammed Ismail KAHIN remercie le gouvernement des Pays-Bas de son hospitalité et salue la prochaine accession de l'Ile Maurice à la Convention de Yaoundé. Il se félicite de l'intérêt manifesté par les pays de l'Est africain à l'égard de l'association.

Le gouvernement somalien accorde une grande importance à l'intensification de la coopération entre pays européens et africains. Il a préparé un programme de développement qui, davantage que les précédents, fait appel au potentiel humain, technique et économique du pays.

L'orateur se réjouit de la mise en oeuvre du troisième FED dont les efforts devraient porter en particulier sur le secteur agricole, sur la formation technique, et sur la commercialisation des produits. Il espère que de nouvelles formes de coopération pourront être trouvées avec la Somalie. Ce pays souhaiterait pouvoir, en outre, disposer de débouchés plus importants pour ses produits. L'industrialisation devrait permettre de mieux utiliser les ressources naturelles du pays qui a procédé à des recherches géologiques très fructueuses.

Après avoir souhaité que l'élargissement de la Communauté ne remette pas en cause les intérêts des associés actuels, M. Mohammed Ismail Kahin se déclare heureux de constater le succès de la réunion annuelle de la Conférence.

(Applaudissements)

M. SISSOKO remercie au nom de la délégation du Mali le rapporteur pour son excellent travail. Il désire surtout concentrer son intervention sur la question posée par M. Bermani. En réalité, cette question est un défi. L'orateur rappelle que M. Bermani a demandé à être éclairé sur la destination des aides actuelles et futures de la Communauté. Il a même dit qu'il avait besoin de cette réponse pour faire face à l'opinion publique de son pays. Si M. Bermani n'obtenait pas de réponse sur ce point, il pourrait en tirer des conclusions fâcheuses pour la politique d'association. M. Sissoko estime par conséquent de son devoir d'essayer de répondre clairement sur ce point.

Il rappelle que M. Bermani a fait allusion à ses cheveux blancs. En Afrique, les cheveux blancs sont considérés comme un grand privilège, car ils témoignent de la sagesse et de la science de celui qui les porte. Les africains ont bien saisi le sens de la question de M. Bermani. L'orateur voudrait le rassurer sur ce point. En réalité, M. Bermani veut que les aides soient efficaces. L'orateur indique que c'est justement le cas, car ces aides bénéficient à l'ensemble des populations.

Certes, il y a des états africains qui sont caractérisés par des mono-cultures ou par des situations de quasi mono-culture. Toutefois, à la différence des pays de l'Amérique latine, ces productions ne sont pas dans les mains de grands propriétaires féodaux, qui écrasent et exploitent la population locale. M. Sissoko estime que ce point devrait être souligné, car l'Amérique latine demande aussi des aides et des interventions de la part des pays industrialisés. En Afrique, la situation est tout autre. Les productions en question sont aux mains de cultivateurs ou d'institutions ayant pour but le bien collectif. M. Bermani peut donc être rassuré sur ce point. Les mono-cultures étaient un héritage néfaste d'un passé révolu. Peu à peu elles deviennent un triste souvenir, car les Africains essayent de diversifier leurs économies. La résolution contenue dans le rapport de M. Armengaud souligne par ailleurs les voies et moyens de cette diversification. En tout état de cause, si mono-culture il y a, ce n'est plus comme dans le temps, à une époque où ces mono-cultures étaient le fait de privés à l'avantage d'une métropole lointaine. Que M. Bermani soit rassuré. Les Africains sont très vigilants à l'égard du danger.

du néo-colonialisme. Pour le moment, cette vigilance n'a pas encore été suivie de véritables chocs, car on a quand même fait preuve d'une certaine finesse. Les Africains sont néanmoins là, conscients et vigilants et ils sauraient certainement réagir si ce danger devait se manifester sur le plan concret.

(Applaudissements)

M. ARMENGAUD, rapporteur, remercie tous ceux qui ont contribué au débat, les problèmes de l'association concernent la Communauté européenne, la Communauté élargie, les associés d'aujourd'hui et ceux de demain. Il est naturel que les solutions proposées aient pu être différemment appréciées, mais celles qui ont été retenues sont le résultat d'un compromis. Il appartiendra aux Européens de modifier certaines de leurs façons de penser, et ne pas faire prévaloir des considérations mercantiles.

M. Bermani a posé une question délicate, à laquelle M. Sissoko a répondu avec humour et pertinence.

Mme Iotti a reproché à l'orateur de ne pas apprécier le risque de voir l'Europe et l'Afrique verser dans le communisme. C'est évidemment une question d'approche, qui n'est pas la même selon le point de vue choisi au départ. Mme Iotti est communiste, l'orateur ne l'est pas et il considère normal qu'il y ait divergence de vues à ce sujet. Il convient en tout cas que l'Europe conserve son sens de l'humanisme, faute de quoi, les Africains refuseront de coopérer avec elle. Quant à la citation de Lénine, l'orateur insiste sur son authenticité et il rappelle que tout comme ses collègues communistes, il a également lu quelques textes marxistes.

L'orateur remercie tout particulièrement les collègues africains pour leur apport aux travaux de la Conférence et exprime l'espoir que les résultats de ces travaux puissent apaiser les inquiétudes de tous les Africains et donner aux Européens des raisons valables pour avoir bonne conscience.

(Vifs applaudissements)

M. le PRESIDENT remercie M. Armengaud, dont le rapport fournit la preuve d'une connaissance approfondie tant des problèmes de l'association que des peuples qu'elle unit.

La teneur du rapport et le niveau élevé du débat nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance et optimisme.

(Applaudissements)

Le Président déclare clos le débat général.

La Conférence adopte la proposition de résolution contenue dans le rapport complémentaire de M. Armengaud sur le septième rapport annuel d'activité du Conseil d'Association.

Sur proposition du PRESIDENT, la Conférence décide d'interrompre ses travaux et de les reprendre demain, vendredi 14 janvier 1972, à 9 h. 30.

La séance est levée à 18 h. 15.